

Un quart de siècle, ça se fête!

CRÉMINES La résidence les Aliziers organise une fête pour son 25e anniversaire, samedi dès 11h.

PAR SHONA ALLEMANN

Pour ce 25e jubilé, l'ambiance sera à la musique et à la danse. En effet, c'est sous cette thématique que se dérouleront les festivités samedi, de 11h à tard dans la nuit. «Les résidents aiment ce qui bouge, ce sont eux qui ont choisi les animations», explique le directeur de l'établissement, Julien Hippenmeyer. Le groupe Errance animera l'apéro offert dès 11h; la Maison de la Danse offrira un joli spectacle à 15h et un groupe de danse country enflammera la piste à 17h30.

En soirée, The Suik s'occupera de faire danser petits et grands. Les résidents égayeront également la journée avec des chorégraphies préparées par leurs soins (à 17h) et la chorale des Aliziers (à 13h30). «J'invite tout le monde à nous rejoindre samedi», déclare Julien Hippenmeyer. Des grillades et de la paëlla sont prévues pour remplir les estomacs et des tentes ont été installées



Julien Hippenmeyer invite tout le monde à venir passer une journée festive aux Aliziers. SHONA ALLEMANN

pour protéger les convives, que ce soit du soleil ou de la pluie.

Une évolution constante

La résidence les Aliziers accueille les aînés de la région depuis 1993. Depuis 25 ans, les nouveautés sont nombreuses afin d'améliorer un enca-

drement de qualité pour les résidents. Julien Hippenmeyer est à la tête de cette institution, il a repris le flambeau il y a quelques mois, succédant à son père. L'établissement offre plusieurs services, dont un centre de jour, des appartements protégés et un restaurant.

21,6%

La hausse de la fréquentation des campings de la région Jura & Trois-Lacs en 2018 par rapport à 2017, avec 247 610 nuitées contre 203 622. Si l'effet canicule a joué à fond dans l'Arc jurassien et sur le Plateau suisse (+36% pour la région zurichoise), il a sans doute découragé les touristes à se rendre plus au sud. L'an dernier, le nombre de nuitées en camping a ainsi reculé de 6,7% au Tessin.

La Ville verse dans le tout biologique

NEUCHÂTEL Une parfaite unanimité a sanctionné, lundi soir, le projet d'arrêté instituant une agriculture bio sur tous les domaines de la Ville.

PAR SANTI TEROL

La Ville de Neuchâtel passe au bio! Lundi soir, les conseillers généraux ont voté à l'unanimité un arrêté stipulant que «les domaines et parcelles agricoles et viticoles en propriété de la Ville de Neuchâtel sont cultivés conformément aux dispositions de l'ordonnance sur l'agriculture biologique». Cette décision touche toutes les exploitations détenues par la Ville. Soit treize domaines agricoles et l'équivalent de 12,5 hectares de parcelles viticoles (2,1% des 597 hectares de vignes du canton de Neuchâtel) situées à Colombier, Auvernier, la Coudre, Haute-riev et Neuchâtel.

L'adoption de cet arrêté renforcera encore la position de Neuchâtel dans la viticulture bio. Selon un rapport de la station viticole cantonale, 121 hectares, soit 20% du vignoble, étaient déjà exploités en bio-organique ou biodynamique en 2017. Ce taux était même de 25% en 2018, contre 5% en moyenne nationale.

Pas pour tout de suite

Tous les domaines du chef-lieu ne passeront cependant



Les vignes et domaines agricoles propriété de la Ville de Neuchâtel passeront tous progressivement au bio. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

pas au bio du jour au lendemain. L'arrêté concocté par la commission spéciale «Domaines agricoles et viticoles bio», prévoit la transition écologique pour toute conclusion ou tout renouvellement d'un contrat de bail, de bail à germe ou de tâcheronnage. Or, certains contrats ont parfois une validité courant jus-

qu'à 50 ans. D'autres arriveront à échéance dans deux ou trois ans. La Ville de Neuchâtel prévoit également, via son Service des domaines, l'accompagnement dans le processus de conversion en agriculture biologique. Elle peut aussi convenir de dérogations en cas de circonstances exceptionnelles.

Il n'y a pas de mort. Je peux fermer les yeux, j'aurai mon paradis dans les cœurs qui se souviendront.

Maurice Genevoix

Martina Olivia Bälli

18.11.1955 – 18.06.2019



Notre belle aventurière a perdu son combat contre une cruelle maladie et a entrepris son dernier voyage avec courage.

Sont dans une profonde tristesse:

Ses sœurs, son frère, sa belle-sœur et son beau-frère:

Béatrice Bälli, Haute-Nendaz;
Manon et Gilles Grandjean-Bälli, Les Breuleux;
Raoul et Jacqueline Bälli-Montavon, Macolin.

Ses nièces, neveux, filleul, petits-neveux et petite-nièce:

Naïc, Florence, Valentin, Mehdi, Titian, Yann, Théo, Maël et Jade.

Ses cousines et cousins:

Dr Elisabeth Dès, Cugnaux (France);
Dr Les Purce et Dr Jane Sherman, Olympia (USA);
Helen Sherman et Phil Wentz, Lake Oswego (USA).

Ses amis en Suisse et au Canada, ainsi que ses collègues de travail.

La cérémonie d'adieu aura lieu le lundi 24 juin 2019 à 14 heures en l'église réformée de Nidau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

Wasserfallen SA
Pompes funèbres

Faubourg du Lac 11
Tél 032 725 40 30

2000 Neuchâtel
info@pf-w.ch

La famille de

Madame
Simone Huguenin
née Theubet

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, votre don, votre envoi de fleurs, votre message de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Saint-Imier, juin 2019

Au départ d'un être cher c'est un peu de nous qui s'en va...

AVIS MORTUAIRE

C'est avec une immense tristesse que nous faisons part du décès de mon cher époux, notre papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami

Monsieur
Rémy Wyss

qui s'est endormi à l'âge de 76 ans après avoir combattu la maladie avec force et courage.

2735 Malleray, le 18 juin 2019
Les Mésanges 13

Font part de leur peine:

Marguerite Wyss-Zahnd,
Véronique et Bilal Assfahani-Wyss;
Léna et Nolan.

Nathalie et Jean-Christophe Martin-Wyss;
Louane et Lucas.
Yolande Roethlisberger-Wyss,
ainsi que les familles parentes et amies.

Selon le vœu de la famille, le dernier adieu aura lieu dans l'intimité des proches.

Cet avis tient lieu de faire-part

**Avis mortuaires: tél. 032 321 90 00, fax 032 321 90 90,
mail: avismortuaires@journaldujura.ch (délai d'envoi 20 h),
Le Journal du Jura, place Robert-Walser 7, 2501 Bienne**